

PARTIE II.—STATISTIQUES VITALES.

147. Des statistiques mortuaires ont été recueillies dans vingt-deux villes, et à l'exception de certains chiffres recueillis par le gouvernement provincial avec plus ou moins d'exactitude, ces rapports sont les seuls renseignements qui puissent être obtenus concernant le taux de la mortalité en Canada; et ces rapports sont de plus les seules statistiques vitales recueillies par le gouvernement de la Puissance, à l'exception cependant de celles qui sont obtenues quand le recensement a lieu et celles de la population canadienne de Québec qui, avec l'aide du gouvernement, sont recueillies par les églises catholiques. La grande étendue de territoire, et conséquemment les grandes dépenses qu'il faudrait encourir, ont jusqu'ici empêché le gouvernement d'adopter aucun plan pour le recouvrement de cette sorte de statistiques; mais comme leur importance est chaque jour de plus en plus reconnue et comme le gouvernement a l'intention d'établir un bureau de statistiques au nouveau département du commerce, il est possible qu'on s'efforcera d'avoir des états corrects des naissances, décès et mariages dans toute la Puissance, quoiqu'il devra nécessairement s'écouler quelque temps avant d'arriver à un certain degré de perfection.

Recueillement des statistiques vitales.

148. Le tableau suivant indique le nombre de décès dans vingt-deux des villes du Canada, ainsi que la proportion par 1,000 décès à différents âges. Les chiffres ont été extraits des statistiques mortuaires et doivent être acceptés avec une certaine réserve.

Décès dans les principales villes du Canada.